

## La pêche et la pluriactivité dans le secteur des cultures marines sur l'Etang de Thau

MARTINE ANTONA, MICHEL GARRABE, HÉLÈNE REY

### SHELLFISH CULTURE, FISHING AND MULTIPLE ACTIVITY IN ETANG DE THAU, A COASTAL MEDITERRANEAN LAGOON

#### ABSTRACT

*The aim of the analysis is to define the role of multiple activity and external sources of incomes in the operation and productivity of the shellfish culture units on the Etang de Thau, a coastal mediterranean lagoon. 52% of operators have other sources of income, in 71% of cases this is from fishing. There are two main problems: defining economic units and making an inventory of external monetary and non-monetary incomes so as to lay down some criteria of multiple activity. Multiple activity appears to be correlated with the level of mechanization, the indebtedness and the age and educational level of the operator. However, multiple activity is not a discriminant variable of the operator population. On the other hand the spouse's contribution to the income seems to play a specific role according to the size of the unit: it is a socio-cultural adjustment factor for large scale units and a means of survival in small units.*

#### 1. PRÉSENTATION

L'approche des modes de reproduction des exploitations agricoles est l'objet d'un débat centré sur l'origine des revenus: en effet, l'existence d'une pluriactivité de l'exploitant ou de revenus familiaux extérieurs conduit le plus souvent à des formes de stratégie qui apparaissent comme spécifiques. Cette constatation dans le milieu agricole nous a conduit à nous interroger sur le rôle de cette variable dans le milieu des cultures marines et plus particulièrement sur la place occupée par la pêche. Toutefois, il n'existe pas pour ce secteur d'approche systématique des sources de

---

*In : La Recherche Face à la Pêche Artisanale, Symp. Int. ORSTOM-IFREMER, Montpellier France, 3-7 juillet 1989, J.-R. Durand, J. Lemoalle et J. Weber (eds.). Paris, ORSTOM, 1991, t. 1 : 275-281.*

<sup>(1)</sup> Centre d'Etudes des Revenus et des Coûts

<sup>(2)</sup> Réseau d'Information Comptable Agricole, Ministère de l'Agriculture

revenu (du type de celles menées par le C.E.R.C. <sup>(1)</sup>, CORDELLIER, 1987) et des résultats des exploitations (du type de celles effectuées par le système R.I.C.A. <sup>(2)</sup>). De plus, le secteur lui-même pose des problèmes d'appréhension puisque la seule vision globale dont nous disposons est une vision administrative sans aucune réalité économique ; le concessionnaire du Domaine Public Maritime identifié par l'administration des Affaires Maritimes ne représente en aucun cas l'exploitant en cultures marines.

La recherche s'effectue donc en trois phases : des investigations préalables sur le secteur destinées à identifier les exploitations, des enquêtes de terrain auprès d'un échantillon et enfin, un traitement statistique sur les variables à analyser. Dans une étude, menée à partir d'une enquête sur les exploitations de l'étang de Thau (GARRABÉ *et al.*, 1988), nous avons ainsi pu repérer le rôle joué par la pluriactivité et les revenus extérieurs sur les stratégies des conchyliculteurs. L'objet de la présente note est de rendre compte des problèmes de méthode et des résultats obtenus.

## 2. MÉTHODOLOGIE

Les méthodes d'investigation à employer pour étudier la pluriactivité et les revenus des exploitations de cultures marines de l'Etang de Thau ont été définies de façon à répondre à trois questions :

- Comment appréhender une réalité économique à partir d'une vision administrative du secteur ?
- Comment saisir la pluriactivité et les revenus extérieurs ?
- Comment faire apparaître l'impact de la pluriactivité sur les stratégies des exploitations ?

### 2.1. Comment appréhender une réalité économique à partir d'une vision administrative du secteur ?

La notion de concessionnaire du Domaine Public Maritime n'est pas pertinente au niveau économique car on observe :

- le regroupement de plusieurs concessionnaires au sein d'une même exploitation ; intervenant généralement entre les membres d'une même famille, ce phénomène correspond à la création d'unités fictives pour des raisons fiscales <sup>(3)</sup> ou bancaires (accords de prêts avantageux aux jeunes concessionnaires), soit à une intégration progressive de la relève dans l'exploitation. Toutefois, les membres d'une même famille conjointement concessionnaires du D.P.M. ne constituent pas systématiquement une même exploitation.

- la co-détention de concessions : au sein d'entreprises familiales, elle est utilisée comme procédé de transmission de l'exploitation mais elle est aussi pratiquée par des entreprises indépendantes.

- la non exploitation de certaines concessions attribuées mais situées dans des zones moins productives : la taille réelle des entreprises est alors inférieure à la taille apparente.

- la location (illégal) de concessions.

A partir du fichier administratif des concessionnaires du Domaine Public Maritime, nous avons tenté de réduire ces différents biais par des enquêtes ponctuelles et par des entretiens avec les techniciens du cadastre des Affaires Maritimes et du contrôle de l'IFREMER. Nous avons ainsi à partir de 847 concessionnaires reconstitué une population de 689 exploitations : après stratification selon des critères de taille, de localisation et de statut commercial, nous en avons extrait un échantillon représentatif de 153 exploitations au total et de 108 après déduction de 25 locations et de 20 non réponses.

La stratification montrait une forte proportion d'entreprises de très petite taille : la pluriactivité pouvait alors constituer une explication de la survie de ces entreprises marginales.

<sup>(3)</sup> Le régime fiscal des entreprises de la zone (fiscalisation au forfait dans la majorité des cas) ne facilite pas une approche des revenus (absence de transparence)

## 2.2. Comment saisir la pluriactivité et les revenus extérieurs?

La première approche consiste à repérer les différentes catégories de revenus extérieurs selon leur origine ; une distinction supplémentaire est faite entre revenus exceptionnels - très importants pour comprendre les mutations d'activité - et revenus réguliers.

Leur classification par nature et affectation dominante (Tab.1) résulte d'observations effectuées lors d'études préalables sur le terrain.

Dans le cadre d'une enquête lourde qui abordait les caractéristiques du système famille-exploitation, nous avons simplifié cette approche des revenus extérieurs en effectuant une partition entre:

- revenus extérieurs de l'exploitation en liaison avec l'activité de l'exploitant : il s'agit donc des revenus des autres activités exercées par le chef d'exploitation à temps partiel ou des transferts sociaux dont il peut bénéficier (retraites notamment) ;
- revenus extérieurs des autres membres de la famille du fait d'une activité professionnelle ou de transferts.

**Tableau 1 - Typologie et affectation des revenus extérieurs**

(source C.E.P., 1989)

Revenu monétaire extérieur	Type dominant	Affectation dominante
Régulier Conjoint Enfant	<ul style="list-style-type: none"> <li>• Salaire</li> <li>• Revenu autre activité</li> </ul>	<ul style="list-style-type: none"> <li>• Consommation de statut social</li> <li>• Renouvellement de survie</li> <li>• Investissement de développement</li> <li>• Investissement à risque accru</li> <li>• Intégration amont ou aval</li> </ul>
Exploitant	<ul style="list-style-type: none"> <li>• Revenu foncier ou immobilier</li> <li>• Salaire</li> <li>• Revenu autre activité</li> </ul>	<ul style="list-style-type: none"> <li>• Trésorerie</li> <li>• Complément investissement</li> <li>• Dépenses exceptionnelles de type accidentel</li> <li>• Investissements de restructuration</li> </ul>
Etat Mutualité	<ul style="list-style-type: none"> <li>• Transferts</li> </ul>	
Exceptionnel Ascendants Collatéraux	<ul style="list-style-type: none"> <li>• Dons</li> <li>• Prêts sans intérêts (4)</li> </ul>	<ul style="list-style-type: none"> <li>• Trésorerie</li> <li>• Complément investissement</li> <li>• Dépenses exceptionnelles de type accidentel</li> <li>• Investissements de restructuration</li> </ul>
CEE - Etat Collectivité locale	<ul style="list-style-type: none"> <li>• Primes et subventions</li> </ul>	

Les revenus fonciers, immobiliers et les revenus extérieurs exceptionnels n'ont pu être appréhendés dans cette étude.

Une différenciation des entreprises par rapport à la pluriactivité pouvait être issue de la comparaison du revenu extérieur de l'exploitant par rapport au revenu global; deux biais faussaient ce type d'approche :

- d'une part la fiabilité des réponses voire le refus de fournir des informations concernant les revenus ;

• d'autre part, l'existence de revenus «non monétaires» provenant d'activité extérieure : la pluriactivité pêche-conchyliculture peut rentrer dans ce cadre quand elle concerne une pêche du naissain limitée aux besoins de l'exploitation. Cette activité qui relève d'une stratégie liée à la conchyliculture (intégration amont) se traduit par une réduction des charges de l'exploitation (approvisionnement en consommations intermédiaires). Cette pluriactivité ne pouvait donc être prise en compte par une seule analyse des revenus monétaires.

Dans notre approche de la pluriactivité, nous avons écarté l'activité de commercialisation directe (intégration aval) qui fait l'objet d'une recherche particulière. La difficulté d'appréhender la réalité des circuits, la partition des tâches de commercialisation à l'intérieur du couple, la saisonnalité de cette activité et enfin, le caractère légal ou non de la pratique nous interdisent encore de mesurer le rôle réel joué par l'activité commerciale sur la stratégie des unités de production. Un prochain travail complètera la présente note dans ce sens.

Nous avons donc défini la pluriactivité en fonction de la répartition du temps de travail de l'exploitant<sup>(5)</sup>. Trois catégories sont envisagées :

- Conchyliculteur monoactif (pas d'activité complémentaire) ;
- Conchyliculteur principal (activité complémentaire < 50 % du temps de travail) ;
- Conchyliculteur secondaire (activité complémentaire > 50 % du temps de travail).

### **2.3. Comment faire apparaître l'impact de la pluriactivité par rapport à la stratégie des exploitations ?**

A partir de la stratification précédente, l'analyse consiste :

- à rechercher les éventuelles corrélations entre la variable pluriactivité de l'exploitant et les variables de structure ou de dynamique des exploitations, afin d'identifier l'existence d'une spécificité due à la pluriactivité ; les variables dites de structure ou de dynamique des exploitations sont des variables identifiées à partir de l'enquête ;

- à effectuer à partir de quelques variables déterminantes du fonctionnement des exploitations, une analyse des correspondances multiples afin de distinguer des groupes d'exploitations et de vérifier le rôle ou l'absence de rôle de la pluriactivité dans la discrimination des exploitations.

## **3. RÉSULTATS**

### **3.1. Les caractéristiques des entreprises**

#### *3.1.1. Les formes de la pluriactivité*

Quarante-huit pour cent des chefs d'exploitations conchylicoles n'ont aucune activité extérieure à l'exploitation (monoactifs). La distribution des exploitants pluriactifs (52 % du total) selon l'importance de la pluriactivité permet de montrer qu'ils sont pour 65 % d'entre eux des conchyliculteurs principaux tandis que les conchyliculteurs à titre secondaire représentent 35 % des pluriactifs.

<sup>(5)</sup> Le traitement de l'enquête révèle que les distributions des conchyliculteurs suivant le temps de travail et la part des revenus issus d'autres activités sont sensiblement équivalentes. Cette corrélation doit cependant être envisagée avec précaution en raison d'absence fréquente de réponses à cette question et du manque de fiabilité des réponses concernant les revenus.

La nature de la double activité fait ressortir la prépondérance de la pêche (71 % des pluriactifs). Principale forme de pluriactivité, la pêche apparaît cependant comme une activité secondaire (70 % des pluriactifs pêcheurs-conchyliculteurs y consacrent moins de 50 % de leur temps de travail). On constate également une spécialisation dans la pêche de coquillages (naissain, moules commerciales, palourdes et clovisses...) et une saisonnalité marquée de la pêche en période estivale.

Les principaux autres secteurs d'activité concernés sont le commerce hors coquillages (9 % des pluriactifs) et la viticulture (5 % des pluriactifs) : bien que l'origine de la conchyliculture soit liée à la reconversion des communes traditionnellement viticoles autour de l'étang de Thau, la pluriactivité conchyliculture-viticulture est aujourd'hui marginale excepté pour la commune de Marseillan. Toutefois, beaucoup de conchyliculteurs sont restés propriétaires de leur foncier agricole et perçoivent de ce fait les revenus de leurs fermages : ceux-ci sont difficilement quantifiables.

### 3.1.2. Les différents types de revenus des exploitations

- Les revenus de l'activité conchylicole ou les transferts sociaux : 35 % des conchyliculteurs sont monoactifs non retraités. Leurs revenus proviennent principalement de leur activité conchylicole. Ces exploitants ont en général des unités de production de taille importante : 53 % d'entre eux ont en effet plus de 5 tables. La dimension de leur exploitation dans 84 % des cas les conduit à recourir à l'emploi de plus d'un des membres de leur famille. Pour ces exploitations, l'emploi de la famille au sein de l'exploitation limite les possibilités d'apport de revenus extérieurs. 13 % des exploitants perçoivent outre le revenu de leur actuel travail conchylicole des pensions et retraites. L'étude a permis de montrer qu'il s'agissait essentiellement de conchyliculteurs monoactifs.

- Les revenus extérieurs constitués des transferts sociaux (retraites) et des revenus de transferts ou d'activité des autres membres de la famille. Dans le cadre de notre enquête, nous nous sommes uniquement intéressés au cas du conjoint (l'activité des descendants n'a pas été saisie) : 10 % des femmes de professionnels ont une activité extérieure alors que 64 % travaillent au sein de l'entreprise<sup>(6)</sup>. L'existence de revenus provenant des autres membres de la famille ne concerne donc que peu d'exploitations. L'attribution d'un salaire en contrepartie du travail familial au sein de l'exploitation est une pratique marginale, qu'il s'agisse de l'exploitant, de sa femme ou des descendants : elle ne semble être le fait que des exploitations d'une taille assez importante (> 8 tables). Il apparaît donc que la pratique d'une activité extérieure par la femme augmente avec la taille de l'exploitation : pour 72 % des femmes ayant une activité extérieure, la taille de l'exploitation est supérieure à 4 tables. La nature des activités extérieures est alors le commerce (hors coquillages (50 % d'entre elles)), la fonction publique (10 %) et d'autres secteurs privés (40 %)

### 3.1.3. La pluriactivité et la structure des entreprises

L'identification des corrélations entre les variables de structure et de fonctionnement des exploitations montre que pour l'ensemble de la population la variable taille est la principale variable explicative des stratégies individuelles. On remarque ainsi que le taux d'activité extérieur du chef d'exploitation diminue avec la dimension de l'exploitation. En effet alors qu'au delà de 5 tables, la monoactivité domine, les exploitants pluriactifs ont plutôt des exploitations de petites taille avec un moindre recours à la main d'oeuvre familiale, comme l'illustre le tableau en fonction de la nature de la pluriactivité (Tab. 2).

<sup>(6)</sup> Bien souvent non déclarées officiellement sur les rôles. Par ailleurs, les femmes d'exploitants peuvent avoir une activité salariée dans une exploitation voisine une partie de l'année : l'importance de ces pratiques également non déclarées, est toutefois difficile à saisir.

**Tableau 2 - Structure des entreprises en fonction de la pluriactivité**  
(Source : enquête C.E.P.)

Nature de la pluriactivité	Nombre de personnes de la famille employées dans l'exploitation	Taille de l'exploitation
Conchyliculteur principal	1,5 à 2 personnes pour 55 % des pluriactifs principaux	44 % ont 2 à 4 tables
Conchyliculteur secondaire	1 personne à temps partiel pour 73 % des pluriactifs secondaires	54 % ont 1 à 2 tables

Par ailleurs, la pluriactivité est liée avec :

- le niveau de mécanisation et l'endettement des exploitations ;
- l'âge et le niveau d'information de l'exploitant <sup>(7)</sup>.

La spécificité de la pluriactivité pêche-conchyliculture se traduit par :

- l'absence de conchyliculteurs-pêcheurs ayant des exploitations de grande taille (maximum 7 tables) ;
- une concentration de l'effectif des conchyliculteurs-pêcheurs dans les classes d'exploitation de 2 tables, qui correspond au mode de la distribution des conchyliculteurs ;
- l'absence de conchyliculteurs-pêcheurs retraités et une moyenne d'âge plus faible pour les pêcheurs conchyliculteurs appartenant à la coopérative des 5 ports <sup>(8)</sup>.

L'analyse des correspondances multiples permet, à partir des variables déterminantes, de distinguer 4 groupes d'exploitation dont un composé presque exclusivement d'exploitants pluri-actifs. Celui-ci ne regroupe cependant pas tous les pluriactifs. Ainsi même si elle introduit des comportements spécifiques dans certains domaines, la pluriactivité ne permet pas de définir une discrimination stricte des exploitants. Néanmoins, l'analyse des caractéristiques du groupe des pluriactifs permet de faire certaines constatations :

- les exploitations des conchyliculteurs pluriactifs sont de petite taille (95 % d'entre elles) et sans équipement (100 %) ; les exploitants ont un mauvais niveau d'information (6), la diversification de leur mode de production (conchyliculture en mer) ne les intéresse pas et ils n'ont pas de relève ; on observe également une tendance à la monoculture de l'huître et l'absence de recours à l'endettement.

- en revanche, pour tous les autres caractères, on n'observe aucune spécificité liée à la pluriactivité. Ainsi il n'existe aucune liaison statistique entre l'activité antérieure de l'exploitant et sa mono ou pluriactivité actuelle. De même le mode de commercialisation, les perspectives d'évolution de la taille sont indépendants du caractère pluriactif ou monoactif de l'exploitant.

<sup>(7)</sup> La variable niveau d'information de l'exploitant est appréhendée à partir du traitement des questions portant sur la fréquentation de réunions professionnelles, la lecture de la presse spécialisée...

<sup>(8)</sup> Cette coopérative regroupe des pêcheurs ayant obtenu une concession conchylicole en compensation de la perte des fonds coquilliers lors de l'extension de la surface concédée à la conchyliculture dans l'Etang de Thau (remembrement 1970). 25 % des pêcheurs-conchyliculteurs de la coopérative des 5 ports privilégient l'activité d'élevage conchylicole et exploitent des concessions complémentaires au titre de concessionnaires individuels.

### 3.2. Les résultats en terme de stratégie

On peut d'une façon schématique considérer que les revenus extérieurs sont des facteurs d'ajustement socio-culturel et économique-financiers (ABDEL-HAKIM et CAMPAGNE, 1987) :

Facteur d'ajustement socio-culturel : contrairement à ce qui est observé dans l'agriculture, l'activité de la femme concerne des exploitations de taille moyenne ou légèrement supérieure à la moyenne. Or dans l'agriculture, cette pratique intervient le plus souvent dans le cas d'exploitations faiblement performantes : le travail extérieur de la femme correspond alors soit à une émancipation économique de l'épouse, soit à un désir d'accession au modèle de consommation de référence. Il apparaît comme la seule façon de satisfaire la reproduction selon le mode de consommation dominant. Le revenu extérieur est donc en agriculture un facteur d'intégration ou de maintien de l'unité familiale dans son environnement social.

Dans le cas des cultures marines où l'on observe un revenu extérieur de la femme pour des exploitations plutôt performantes, ce dernier ne jouera vraisemblablement plus un tel rôle, l'intégration au modèle de consommation étant assuré par les revenus issus des résultats de l'exploitation elle-même. On peut donc penser dans un premier temps que le travail extérieur de l'épouse correspond plutôt à l'expression d'un désir d'émancipation.

Facteur d'ajustement économique-financier aussi, le revenu extérieur peut avoir, suivant les types d'exploitation, des effets différents sur leur stratégies de développement. L'intégration du conjoint à l'exploitation est pour les exploitations marginales l'assurance de leur survie. Cette intégration se fait au niveau de la production et de la commercialisation directe. Pour les exploitations plus performantes (en général plus importantes) le revenu extérieur peut permettre l'accumulation, donc le développement, et faciliter la prise de risque dans le cas des entreprises ayant déjà opéré une certaine accumulation et désirant se diversifier.

## RÉFÉRENCES

ABDEL HAKIM T., CAMPAGNE P., 1987. Agriculture familiale à revenus extérieurs en région méditerranéenne : exemple du Languedoc. communication au séminaire international ARKLETON TRUST/INRA/IAM : « Changement rural en Europe : structures agraires et pluriactivité » Montpellier, Juillet 1987

CORDELLIER C., 1987. Revenus, épargne agricole et prélèvement privé : exemple de l'année 1978. *Economie Rurale*, n° 182: 50-57 issu des Documents du C.E.R.C. 1986, n° 78 et 79, La Documentation Française.

GARRABE M., ANTONA M., REY H., 1988 - Les systèmes des exploitations conchylicoles de l'étang de Thau : approches multidimensionnelles. *Etudes CEP*, Montpellier : 274 p.